



# LE PARC NATIONAL DE SAHAMALAZA – ÎLES RADAMA

**Catégorie :** Parc national de Sahamalaza – Îles Radama, Catégorie II

**Gestionnaire :** Madagascar National Parks (MNP)

**Superficie :** 26 035 ha

## Localisation géographique :

Province Mahajanga ; Région Sofia ; Districts Ambanja et Analava

**Label international :** site Alliance Zéro Extinction (AZE), Réserve de Biosphère, Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), site RAMSAR : zones humides de Sahamalaza, Zone clé pour la biodiversité

**Début des financements de la FAPBM :** 2019

## ESPÈCES PHARES

Le Parc National de Sahamalaza fût le premier parc marin et côtier de Madagascar créé dans le cadre du SAPM.

Le parc appartient à l'écorégion marine et côtière du Nord incluant 3 grands écosystèmes : **marin avec des récifs coralliens, forêts sèches semi-caducifoliées et mangroves.**

On recense dans ces habitats naturels **5 espèces d'oiseaux inscrites dans la liste rouge de l'UICN : *Haliaeetus vociferoides*, *Threskiornis bernieri*, *Ardea humbloti*, *Ardeola idae* et le *Lophotibis cristata*.**



# 91

## ESPÈCES D'OISEAUX

dont **1** en danger critique (le pygargue de Madagascar – Ankoay) et **2** en danger



# 3

## ESPÈCES DE CARNIVORES

dont **2** vulnérables (ex : le fosa)



# 11

## ESPÈCES D'AMPHIBIENS

dont **2** endémiques locales : **1** en danger critique et **1** en danger ; **1** autre espèce également en danger



# +220

## ESPÈCES DE PLANTES LIGNEUSES ; 1

espèce endémique de Madagascar en danger et **2** autres vulnérables, dont **1** appartenant à la famille endémique des *Sarcolaenaceae*



# 6

## ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS

dont **2** vulnérables (ex : le renard volant de Madagascar)



# 7

## ESPÈCES DE LÉMURIENS

dont **2** en danger critique, **2** lémuriens nocturnes en danger (ex : l'Aye-aye, le *Microcebus sambiranensis*) et **3** vulnérables



# 36

## ESPÈCES DE REPTILES

dont **1** endémique locale en danger critique, **1** espèce de caméléons (du genre *Brookesia*) classée en danger et **5** autres espèces de reptiles vulnérables



# 5

## ESPÈCES D'AUTRES MAMMIFÈRES

## SPÉCIFICITÉS DE L'AIRES PROTÉGÉE

### PAYSAGES ET HABITATS



Forêt dense humide semi-décidue (transition entre la forêt dense sèche et la forêt dense humide du domaine du Sambirano), forêt ripicole, forêt marécageuse à raphia, mangrove, fourré littoral sec, forêt secondaire, fourré secondaire, prairie secondaire, récif corallien et zones d'herbiers.

**Particularité :** Existence de lieux sacrés soumis à des tabous « fady », à l'intérieur et autour de l'AP. Selon les traditions locales, il est interdit d'exploiter les ressources marines et forestières dans certains endroits.

### PRESSIONS ET MENACES



Feux incontrôlés, défrichement pour l'expansion agricole, occupation des terres par extension des villages, exploitation de bois de palétuviers.



### VALEUR ÉCONOMIQUE

Le parc constitue un **château d'eau pour la riziculture des grandes plaines de cette région de Sofia.**

L'existence des **ressources halieutiques** comme les crabes, les poissons, les crevettes, les holothuries, etc. constitue une potentielle source de revenu pour la population en plus de la consommation.

Opportunité de source de revenu supplémentaire grâce à **l'écotourisme.**

**103 963**

**habitants**

bénéficient directement des services écosystémiques fournis par l'aire protégée.



### EFFORTS DE LA FAPBM ET RÉSULTATS

Les appuis de la FAPBM pour le Parc National Sahamalaza ont débuté **en 2019 pour les charges salariales et quelques frais de fonctionnement.**

La plus grande menace qui pèse sur les ressources naturelles de ce parc national est le défrichement pour l'agriculture et les feux. **L'état de conservation des habitats naturels est assez fragile** à cause de ces pressions.



### CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

À l'instar de toutes les aires protégées gérées par MNP, la gestion du Parc National Sahamalaza est de type **co-gestion collaborative** avec la participation des membres des communautés locales dans les activités de conservation et de développement. Ils sont regroupés dans les **CLP (comité local du parc)** et les **COSAP (comité d'orientation et de soutien des aires protégées).**



Haliaeetus vociferoides



www.fapbm.org

Créée en 2005, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).